

- 1866— MM. François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Tréfle Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867— Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868— Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoine.
Crawford-W.-A. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869— Hector Marchildon.
1870— Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871— Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.

6^e BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

- 1870— MM. George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.

MAÎTRES OU LICENCIÉS.

1^{er} MAÎTRES ÈS ARTS.

- 1857— MM. Thos.-E. Hamel, *ad eundem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eundem*.
1858— Louis Beaudet, *ad eundem*.
1859— Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863— François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
1866— Octave Audet.
André Pelletier.
1867— Irénée Douville.
Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.

* Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité au moins la note assez bien à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.